

La LIRA est une lettre mensuelle qui vise à vous informer des activités (recherche, publications, appels d'offres, annonces de manifestations scientifiques, etc.) de la thématique "État de droit, démocratie et société en Francophonie" de l'Agence universitaire de la Francophonie ainsi que celles de ses partenaires universitaires.

Actualités de la revue ASPECTS

Les numéros en ligne sont accessibles sur le site Internet de la revue : www.revue-aspects.info

◇ Actualités	◇ Bourses, appels d'offres et appels à candidatures
<p>◆ Contribution de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) au développement des institutions de médiation</p> <p>Les Médiateurs et Ombudsmans ont un rôle majeur à jouer quant à la protection des droits des citoyens, à la bonne gouvernance et à l'amélioration de l'administration. Garant de l'équité et ayant des compétences étendues que ce soit en matière préventive ou réparatrice, le Médiateur doit toutefois, pour remplir son rôle, être indépendant. Indépendant du gouvernement, de l'administration, mais également des citoyens : il n'est ni le procureur de l'administration, ni l'avocat des citoyens.</p> <p>L'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie (AOMF) se réunit en congrès à Luxembourg du 16 au 18 novembre 2011 afin de débattre de ces thèmes et d'identifier des orientations afin d'améliorer le fonctionnement des institutions membres. Issus aussi bien de pays connaissant la démocratie depuis plusieurs siècles que d'Etats où la démocratie est naissante, l'enjeu de ces réunions est grand : partage d'expériences, échanges de bonnes pratiques, les institutions récentes pouvant s'appuyer sur les institutions installées depuis plusieurs années. L'AOMF a ainsi pour mission principale d'encourager le développement d'institutions indépendantes de médiation dans l'espace francophone et de faire la promotion du rôle de l'Ombudsman et du Médiateur dans la Francophonie.</p> <p>Pour atteindre ces objectifs, l'Association aide les pays francophones à mettre en place et à développer des institutions de médiation en soutenant le déplacement de délégations ou en détachant des experts pour aider au renforcement d'un ou de plusieurs services. L'Association offre également des informations et des publications à l'adresse des membres et du public pour favoriser la connaissance du rôle de l'Ombudsman et du Médiateur.</p> <p>Réseau institutionnel de la Francophonie, l'AOMF développe une coopération étroite avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui soutient les activités de l'AOMF depuis sa création en 1998. Ces activités rentrent en effet dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du chapitre IV de la Déclaration de Bamako portant sur la consolidation de l'Etat de droit ainsi que du chapitre V sur l'observation et l'évaluation permanente des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone.</p> <p>L'Association a également développé des formations destinées aux collaborateurs des Médiateurs, afin de ne pas réserver les échanges de bonnes pratiques qu'aux seuls Médiateurs, mais de les diffuser aux praticiens directs de la médiation et du traitement des dossiers. Dans le cadre de la Convention de coopération et de partenariat entre l'AOMF et Diwan Al Madhalim (Maroc), deux sessions de formation sont ainsi organisées chaque année. Le partenariat avec l'OIF se traduit également par une coopération et un échange d'informations sur différents dossiers, et par le soutien accordé pour l'organisation des Congrès de l'Association, le développement du site Internet et l'élaboration du recueil de la doctrine des Médiateurs et Ombudsmans.</p>	<p>Bureau Europe centrale et Orientale master « Études européennes » - appel à candidatures Date limite : 31 mai 2011</p> <p>Le Centre d'études européennes de l'Université de Szeged (Hongrie) propose aux étudiants francophones un Master d'Études européennes, spécialité Europe centrale et orientale. Cette formation de deux ans (MA - Master 1 et 2) est organisée à Szeged en partenariat avec le Centre d'études européennes de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (France) et de l'Institut d'études européennes de l'Université Catholique de Louvain (Belgique). Le Centre d'études européennes est réputé pour son dynamisme et par l'organisation d'événements internationaux, tels que son Université Européenne d'Été, et la possibilité qu'il offre d'acquérir en langue française un diplôme de Master d'Études européennes reconnu au niveau européen (...)</p> <p style="text-align: right;">En savoir plus</p> <p>Bureau Afrique de l'Ouest formations ouvertes et à distance 2011-2012 - appels à candidatures Date limite : 10 juin 2011</p> <p>L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) propose son soutien à un ensemble de formations ouvertes et à distance ; elle offre plusieurs centaines d'allocations d'études couvrant une</p>

→ **Le site internet de l'AOMF : aomf-ombudsmans-francophonie.org**

Mis en ligne en novembre 2010, le site internet de l'Association constitue un outil important pour l'Association car il permet à l'AOMF de se faire connaître du grand public et de faciliter la participation des membres à la vie de l'Association ainsi que leur communication entre eux. Composé à la fois d'un portail public et d'un portail privé réservé aux membres, il présente l'association, son rôle, ses projets et actualités, mais également donne toutes les informations utiles concernant ses membres : compétences des médiateurs francophones, procédure de saisine, contacts..., permettant ainsi une meilleure accessibilité des citoyens à ces institutions. Les membres peuvent par ailleurs publier leurs actualités et rapports, autorisant un échange continu entre eux.

→ **Recueil de la doctrine des Médiateurs et Ombudsmans**

La Protectrice du citoyen de Québec et l'institution du Médiateur marocain ont lancé un projet de recueil de la doctrine des Médiateurs et Ombudsmans en juin 2010. Ce projet a pour objectif de développer un instrument afin de partager les méthodes, les stratégies et les solutions ayant permis, dans le contexte particulier d'un ombudsman ou d'une institution de médiation, d'assurer au mieux le respect des droits des citoyens, d'améliorer les services dispensés aux citoyens ainsi que la bonne gouvernance démocratique des administrations publiques.

Véritable recueil de « jurisprudence » des Médiateurs, la publication de cas pratiques par les quelques 50 institutions de médiation francophones pourra servir à des institutions s'interrogeant sur la manière de traiter un dossier particulier.

Au stade de la récolte des informations et de leur traitement, ce recueil sera mis en ligne prochainement à l'adresse suivante : recueil.aomf-ombudsmans-francophonie.org.

Extrait d'un cas pratique du Protecteur du citoyen du Québec :

Explication du problème : Une personne incarcérée en établissement de détention devait subir une opération pour une hernie dans un centre hospitalier. L'établissement de détention décidait cependant de ne pas la conduire à l'hôpital au motif que cette personne avait refusé d'être gardée en isolement en attente de son hospitalisation. La mise en isolement au département des soins de santé visait à s'assurer que la personne demeure à jeun, tel que le recommandaient les directives préopératoires émises par l'hôpital. En fait, la personne incarcérée ne contestait pas la nécessité d'être à jeun avant son opération. Cependant, elle portait plainte au Protecteur du citoyen parce que l'établissement l'obligeait, lors de cette période de jeûne en cellule d'isolement, à complètement se dévêtir et à porter une jaquette de protection antisuicide. La semaine précédente, la même obligation lui avait été imposée, à laquelle elle s'était également objectée. Dans ces circonstances, le comportement du citoyen était assimilé par l'établissement à un refus de traitement. Son opération n'aurait donc pas lieu.

Intervention : Dans le cas présent, il semble que l'établissement ait interprété la directive exposée précédemment dans un tout autre contexte. La personne placée en isolement n'était pas à risque suicidaire. L'établissement imposait par ailleurs de manière automatique la mise à nu de la personne placée en isolement sans prendre en considération le contexte particulier ou les motifs de son placement.

La version du citoyen a été vérifiée par la directrice de services à l'établissement de détention. Par la suite, l'intervention du Protecteur du citoyen visa à remettre en perspective le contexte dans lequel le recours au matériel antisuicide devenait pertinent, et ce, à la lumière de l'instruction provinciale. Or, il fallait déconstruire l'automatisme suivant : mise en isolement = « mise à nu ».

Résultats et difficultés : La direction de l'établissement consciente de la mauvaise interprétation de l'instruction provinciale formula une note de service adressée aux employés afin de corriger cette pratique.

Suivi ou orientation : Bien qu'ayant obtenu une correction de la part de l'établissement, le Protecteur du citoyen demeurera vigilant quant à cette question. Celle-ci sera examinée lors de sa visite prochaine de l'établissement.

◇ **Nos partenaires**

◆ **Colloques**

Colloque annuel de la Société française pour le droit international - Le droit international et la nationalité
9-11 juin 2011, Université de Poitiers (France)

Lien juridique de rattachement entre un Etat et un individu, la nationalité est une notion qui doit également être envisagée, sur le plan interne, comme un état (*status*) de

importante partie des frais pédagogiques et d'inscription à ces diplômes. Cette année 79 formations diplômantes sont proposées dont 39 issues d'universités du Sud : Burkina Faso, Cameroun, Égypte, Madagascar, Maroc, Sénégal, Tunisie et Vietnam (...)

[En savoir plus](#)

Bourses de perfectionnement à la formation et à la recherche 2011

Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb

Date limite : 15 novembre 2011

Les bourses de perfectionnement à la formation et à la recherche du Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb de l'AUF sont destinées aux enseignants et chercheurs en exercice au sein d'établissements membres de l'AUF qui se situent dans la zone géographique Europe de l'Ouest et Maghreb (...)

[En savoir plus](#)

Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb

Missions de coopération scientifique

Date limite : 15 novembre 2011

Les établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF et situés dans la zone Europe de l'Ouest et Maghreb peuvent solliciter auprès du Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb de l'AUF la mise en place de missions de coopération scientifique, en faisant appel aux enseignants et chercheurs d'autres établissements (...)

[En savoir plus](#)

Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb

Appel régional à candidatures - 2011 : bourses de perfectionnement à la formation et à la recherche

Date limite : 15 novembre 2011

Les bourses de perfectionnement à la formation et à la recherche du Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb de l'AUF sont destinées aux enseignants et chercheurs en exercice au sein d'établissements membres de l'AUF qui se situent dans la zone géographique Europe de l'Ouest et Maghreb (...)

[En savoir plus](#)

l'individu. Historiquement liée à une notion plus ou moins forte d'allégeance, la nationalité, par cette double dimension, occupe en tant que notion juridique, le champ du droit international public et privé mais également du droit de l'Union européenne et du droit international des droits de l'homme. Oscillant entre sources internes, internationales et régionales qu'il convient d'articuler de manière systématique, la nationalité reste néanmoins inhérente aux compétences personnelles étatiques et ne peut être détachée de la notion d'Etat et d'une forme certaine d' « Etatialité ». Toutefois, l'évolution des sources du droit international de la nationalité préfigure des postulats novateurs focalisés sur une dimension plus objective en allant, dans certaines hypothèses, jusqu'à définir dans le cadre conventionnel un droit objectif à la nationalité. La définition traditionnelle s'en trouve alors potentiellement révisée. Cette remise en question d'une uniformité juridique théorique et pratique ouvre ainsi des champs d'analyse pluriels permettant de s'interroger de manière générale sur la redéfinition, la place et la portée de la notion de nationalité dans le cadre du droit international contemporain.

[En savoir plus](#)

Université d'été – L'internationalisation des constitutions nationales 4-8 juillet 2011, Université de Nancy 2 (France)

L'Institut des recherches sur l'évolution de la Nation et de l'Etat co-organise avec la Faculté de droit de l'Université 2 de Nancy une Université d'été ayant pour thème « l'internationalisation des constitutions nationales ». Elle se tiendra du 4 au 8 juillet 2011 à l'Université de Nancy 2. Les inscriptions se feront avant le 31 mai 2011. Pourront s'inscrire les étudiants en formation initiale de niveau Master 2, doctorants et docteurs.

[En savoir plus](#)

◆ Appels

Prix International Jacques Leroy - droits de l'homme et monde des affaires Date limite : 31 mai 2011

L'Union Internationale des Avocats (UIA) organise pour la deuxième année consécutive le Prix International Jacques Leroy - droits de l'homme et monde des affaires pour les étudiants en droit de moins de 30 ans. Parce qu'elle considère que les étudiants en droit peuvent également contribuer à une amélioration de la prise en compte des droits humains dans le monde des affaires, l'UIA leur propose de concourir à ce prix. Les étudiants qui souhaitent y participer doivent envoyer à l'UIA, avant **le 31 mai 2011**, une dissertation (plaidoirie, étude, commentaire de cas pratique) qui traite de la thématique Droits de l'Homme et mondes des affaires. Le lauréat se verra récompenser de la participation au congrès annuel de l'UIA qui aura lieu cette année à **Miami (Etats-Unis) du 31 octobre au 4 novembre 2011**, incluant les frais de déplacement et l'hébergement. En plus de cela, l'étudiant recevra un chèque d'une valeur de 1000 €, ainsi qu'une année d'adhésion gratuite à l'UIA.

[En savoir plus](#)

Appel à communications - L'ethnologie et la construction de la nation politique, du peuple, du citoyen en Haïti (Port-au-Prince, 16-18 février 2012) Date-limite pour le dépôt des candidatures : 30 mai 2011

Entre la fin du 19e et le début du 20e siècle, l'ethnologie est établie comme discipline universitaire et comme domaine de recherche alors que, dans plusieurs pays du monde, se consolide ou se forme l'État nation. Environ 50 ans plus tard, plusieurs pays issus de la décolonisation construisant leur État nation, l'ethnologie/anthropologie y trouve rapidement une place de choix dans les institutions universitaires nationales et ce malgré l'hypothèque coloniale qui pèse lourd sur la discipline. Il en est ainsi puisque à l'époque de l'État nation l'ethnologie a joué un rôle important dans la construction politique des nations, dans la construction d'un peuple comme siège de souveraineté d'État nation. Le savoir ethnologique a servi à légitimer les politiques d'intégration des groupes constitutifs d'une nation, tout comme il a servi à exclure d'autres groupes de la nation politique ou encore à en marginaliser certains. De concert avec l'histoire, l'ethnologie a aidé à formuler ou à reformuler les récits nationaux (« nation as narration »), le patrimoine de la nation et l'image que l'État donnait à la nation (musée ethnographique, ballet national,

Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb

Appel régional à candidatures – 2011 : missions de coopération scientifique

Date limite : 15 novembre 2011

Les établissements d'enseignement supérieur membres de l'Agence et situés dans la zone Europe de l'Ouest et Maghreb peuvent solliciter auprès du Bureau régional la mise en place de missions de coopération scientifique, en faisant appel aux enseignants et chercheurs d'autres établissements (...)

[En savoir plus](#)

Bourses de stages professionnels

Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb

Date limite : 16 novembre 2011

Les bourses de stages professionnels du Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb sont destinées exclusivement aux étudiants en fin de deuxième cycle universitaire (niveau Master 2 ou équivalent), inscrits dans les établissements membres de l'AUF qui se situent dans la zone couverte par le Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb (...)

[En savoir plus](#)

Bureau Afrique centrale et des Grands-Lacs (AUF)

Mobilités de réseaux scientifiques et associatifs : appel à candidatures

Date limite : au moins 8 semaines avant la manifestation

Il s'agit de soutenir prioritairement les universitaires du sud qui feront état d'une contribution scientifique à l'occasion de manifestations scientifiques (congrès, colloques, journées scientifiques...). Il s'agit également de développer la mobilité des personnels académiques universitaires (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs, post-doctorants) de manière à valoriser et à promouvoir le développement de la science en français (...)

[En savoir plus](#)

Organiser une manifestation scientifique

Date limite : 3 mois avant le début de la manifestation

L'appui de l'Agence à des [manifestations scientifiques](#) est ouvert de façon permanente dans le

groupes folkloriques, etc.).

En Haïti, la tenue de ce colloque coïncide avec un moment crucial dans la vie du peuple alors que la question de la construction politique et civique de la nation se pose en même temps que le pays est confronté au défi de la reconstruction matérielle.

Nous proposons d'examiner dans un premier temps le processus de constitution en Haïti de l'ethnologie comme domaine de savoir et son affirmation comme discipline universitaire. Dans un second temps, nous souhaitons nous pencher sur la contribution des Haïtiens se déclarant ethnologues aux débats internes portant sur la nation, sur le peuple et sur l'État. Enfin, nous estimons urgent de soumettre à l'examen critique le rôle de l'ethnologie et du savoir ethnologique dans le passé pour mieux envisager la contribution des ethnologues aux débats politiques et sociaux en cours.

[En savoir plus](#)

Appel à candidature : Résidences de recherche EURIAS 2012-2013

Date limite : 31 mai 2011

EURIAS (European Institutes for Advanced Study) est un programme de mobilité internationale qui propose des résidences de recherche dans 14 instituts d'études avancées : Berlin, Bologne, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Cambridge, Helsinki, Jérusalem, Lyon, Nantes, Paris, Uppsala, Vienne et Wassenaar. Les instituts d'études avancées offrent à des chercheurs de haut niveau la possibilité de travailler en toute indépendance. Ils bénéficient des meilleures conditions de recherche et de l'environnement stimulant d'une communauté scientifique internationale et pluridisciplinaire de premier plan.

Les résidences sont principalement allouées aux candidats issus des sciences de l'homme et de la société, mais sont également ouvertes à des chercheurs en sciences exactes et aux sciences du vivant dès lors qu'ils/elles ne requièrent pas de travail en laboratoire et qu'ils/elles engagent un dialogue avec les sciences humaines et sociales. La diversité des 14 instituts offre aux chercheurs du monde entier un large panel de contextes et d'environnements de recherche en Europe.

[En savoir plus](#)

Appel à contribution : L'émancipation par le droit entre utopie et projet

Date limite : 30 mai 2012

La Faculté de droit et d'économie de l'Université de Savoie organise en octobre 2012 un colloque pluridisciplinaire et international sur Rousseau « penseur du droit ». Sont notamment attendues pour nourrir ce regard pluriel des propositions relevant du droit des contrats et des obligations, du droit des personnes, du « droit politique » (Du contrat social. Principes du droit politique), du droit administratif contemporain, du droit international, de la théorie, de la sociologie ou de l'histoire du droit, de l'histoire des idées et de la sociologie politique.

[En savoir plus](#)

Journées scientifiques internationales d'éthique et de bioéthique

Date limite d'envoi des propositions : 15 juin 2011

Le Centre Droit, Ethique, Santé de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar organise, en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale du Sénégal, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Collèges Universitaires Régionaux, des Universités et de la Recherche Scientifique, le Centre de recherche et de Documentation Européennes et Internationales de l'Université de Bordeaux IV, l'Université de Toulouse 1 Capitole et le Centre Droit et Santé de l'Université Montpellier 1 des journées scientifiques internationales d'éthique et de bioéthique sur le thème : « DROIT, ETHIQUE, MEDICAMENT ». Ces journées scientifiques internationales se dérouleront du 12 au 14 janvier 2012 à l'hôtel SAVANA DAKAR (Sénégal). Les thématiques proposées sont les suivantes :

- L'OMS et l'harmonisation des politiques pharmaceutiques nationales ;
- La garantie de la qualité et l'usage rationnel des médicaments ;
- Le bilan du programme OMS des « médicaments essentiels » ;
- L'accès au médicament et la lutte contre le SIDA ;
- Commerce des médicaments et règles de l'OMC ;
- Le partenariat public - privé pour la production de médicaments ;
- La facilité d'achat des médicaments UNITAID ;

cadre des appels régionaux permanents, mis en oeuvre à l'initiative de chacun des neuf bureaux régionaux de l'AUF. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du bureau régional dans le ressort géographique duquel se tiendra la manifestation. Ainsi, nous vous invitons à consulter le [site du bureau régional concerné](#). Ce bureau est en effet l'interlocuteur principal au service des institutions scientifiques et universitaires situées dans cette aire géographique.

[En savoir plus](#)

Participer à une manifestation scientifique

Date limite : 8 semaines avant le début de la manifestation

L'Agence universitaire de la Francophonie soutient la participation des chercheurs et universitaires du Sud aux manifestations scientifiques (mobilités de réseaux)

[En savoir plus](#)

Bureau Afrique de l'Ouest

Appel à manifestation d'intérêt : expertise de dossiers

Date limite : permanente

La région Afrique de l'Ouest de l'AUF compte 45 établissements membres, répartis dans 11 pays. Le bureau régional a, entre autres, pour mission de mobiliser la solidarité entre les différents membres et favoriser l'excellence académique et scientifique. Pour cela, il doit pouvoir compter sur la participation d'experts qui peuvent être sollicités pour évaluer la qualité scientifique des dossiers de candidature des appels d'offres régionaux.

Ces candidatures concernent l'ensemble des programmes de bourses de mobilité pour les étudiants de master, pour les doctorants, les post-doctorants, ainsi que pour les projets de coopération interuniversitaires.

Cet appel est ouvert de façon permanente. Les enseignants chercheurs désireux de participer à l'expertise de dossiers doivent renvoyer le formulaire d'engagement ci-joint par courriel et par voie postale, accompagné d'un curriculum vitae, aux adresses indiquées sur le formulaire.

Le bureau régional Afrique de l'Ouest avertira individuellement les enseignants chercheurs de l'éventualité de leur participation à l'expertise.

[En savoir plus](#)

- Protection de la propriété intellectuelle et santé publique ;
- Les médicaments de thérapie innovante ;
- L'accès au médicament comme prérogative de la personne humaine.

La liste des sujets pouvant être débattus n'étant pas exhaustive, toute autre contribution thématique est la bienvenue. L'appel à communications peut être demandé aux adresses suivantes : rkoukpo@yahoo.fr OU mamadou.badji@ucad.edu.sn.

Appels d'offres de la mission de recherche droit et justice

Date limite : 4 juillet 2011

Dans le cadre de la programmation scientifique qu'il a mise en place pour l'année 2011, le Gip Mission de recherche Droit et Justice propose à la communauté scientifique les cinq appels d'offres suivants :

- ▶ La délinquance des filles mineures
- ▶ La rupture du mariage en droit comparé
- ▶ Le droit à l'oubli
- ▶ Le champ de la prévention de la récidive, dans sa dimension multipartenariale et interinstitutionnelle
- ▶ la judiciarisation des grandes catastrophes

[En savoir plus](#)

Commission européenne - Programme PEOPLE : Mobilité des jeunes chercheurs

Date limite : 11 août 2011

Appel visant à encourager la mobilité des jeunes chercheurs lancé par la Commission européenne au sein du Programme PEOPLE s'adresse aux post-doctorants ou aux personnes bénéficiant de plus de 4 ans d'expérience à temps plein dans la recherche (années de thèse incluses). Ils financent des bourses individuelles ayant pour objectifs, entre autres d'accueillir des chercheurs de pays tiers - International Incoming Fellowship- IIF. Les projets (25 pages maximum) doivent être déposés au plus tard le **11 août 2011**.

[En savoir plus](#)

Bourses de contribution à manifestations scientifiques

Date limite : permanente

Les bourses de contribution à manifestations scientifiques, ou « bourses de réseaux associatifs et scientifiques » ont pour objectif de développer les mobilités des personnels académiques universitaires dans le cadre de leur participation à des manifestations scientifiques (colloques, journées scientifiques...), de manière à promouvoir et à valoriser l'expression scientifique francophone, en priorité du Sud. Elles s'adressent à des personnels académiques universitaires (enseignants chercheurs, chercheurs, post-doctorants) dans le cadre de leur participation à des réseaux scientifiques, institutionnels ou associatifs, sociétés savantes (...)

[En savoir plus](#)

◇ [Transmettre une information \(manifestation scientifique, formation, publication, etc.\)](#)

◇ [Ne plus recevoir la lettre d'information](#)

La lettre d'information de la [Revue ASPECTS](#) est une publication réalisée par le Comité de lecture de la Revue ASPECTS (Coordination : [Mélanie Samson](#)).

La Revue ASPECTS est une revue multisupports du programme thématique État de droit, démocratie et société en Francophonie et de la [Conférence internationale des facultés de droit ayant en commun l'usage du français](#) (CIFDUF).
Reproduction autorisée avec mention de la source et de l'adresse URL.

